

Mons, le 31 01 2020.

Communication sur les interventions des services de la médiation scolaire et des services du PSE (Service de Promotion de la Santé à l'école).

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir d'être attentif au bien-être de chaque enfant ou jeune au sein de sa classe ou de l'école. Nous essayons de nous y employer au quotidien, depuis toujours.

Dans le contexte que vous connaissez, des jeunes sont en souffrance depuis plusieurs semaines suite à une pression exacerbée de la part de leurs condisciples de classe, voire de l'ensemble de groupes élèves.

Quand les situations sont complexes, nous devons faire appel – si les élèves ou leurs parents le demandent – à des services externes dont les compétences répondent à ce type de problématiques. Ces organismes composés de professionnels (psychologue, assistant social, infirmière, médecin ou médiateur), quand ils interviennent, mènent leurs missions en toute indépendance par rapport à la direction.

C'est bien sur demande indépendante de la direction, mais par son biais, et dans ce cadre de travail précis, que ces services sont à l'œuvre afin de trouver des pistes pour qu'un climat plus serein et respectueux de tous revienne au sein de la classe et des groupes.

Pour l'Institut du Sacré-Cœur et son PO,

Par ordre, la direction.